



Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne

Atelier n°1 de Cubnezais - lundi 6 novembre 2017

Unité géographique et thème pressenti : L'implantation de la station de conversion et son intégration paysagère

Compte-rendu

I. PARTICIPANTS

- 14 participants (liste en annexe) dont M. le Maire de Cubnezais et 5 élus du Conseil municipal
- Etienne Serres, Responsable du projet RTE
- Marc Chambily, Responsable de la concertation RTE
- Franck Rouquette, Responsable technique du projet RTE
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- Magalie Poinssu, Consultante Parménion AMO concertation
- André Sobreira, Consultant Parménion AMO concertation
- Grégoire Hébert, Chargé d'études techniques Station de Conversion RTE
- Dominique Michelland, Bureau d'étude C3E.

II. DEROULE

- Accueil des participants
- Mot d'accueil du Garant de la concertation (Walter Acchiardi)
- Présentation du projet et enseignements de la concertation à date (Etienne Serres – Rte)
- Tour de table des participants
- Cadrage de l'atelier et déroulé de la soirée (Emmanuelle Leroy – Parménion)
- Présentation des études préalables à mener (Franck Rouquette – Rte)
- Présentation de la démarche d'études environnementales (Dominique Michelland – Bureau d'études C3E)
- Présentation du diagnostic du territoire (Dominique Michelland – Bureau d'études C3E)
- Contribution des participants au diagnostic du territoire – Tables de travail
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

III. QUESTIONS SOULEVEES LORS DE LA PRESENTATION DES ETUDES PREALABLES AUX TRAVAUX

La présentation des études à mener a soulevé un certain nombre de questions principalement sur le sujet acoustique et sur l'intégration paysagère.

- **Le sujet acoustique**

RTE a présenté les études acoustiques qu'il entend mener et a illustré ses propos par un exemple réalisé pour un projet d'installation de station de conversion en cours.

L'étude à mener permet de :

- s'assurer que les émergences liées au poste existant et à la station de conversion ne dépassent pas les seuils réglementaires (3 dB la nuit, 5 dB le jour). L'émergence est la différence entre le bruit de fond dit « résiduel », hors installation RTE, et le bruit avec les installations de RTE (Poste existant et station de conversion) L'exemple présenté montre une émergence maximale de 1,5 dB à proximité des habitations les plus proches.
- quantifier l'apport de la station de conversion au bruit déjà existant

Les riverains présents indiquent que les émissions sonores des installations actuelles sont très faibles, probablement grâce aux murs anti-bruit existants mais qu'ils s'inquiètent de l'apport dû à la future station de conversion.

RTE précise que les deux principales sources de bruit identifiées dans une station de conversion sont les transformateurs et les aéroréfrigérants. Il sera possible de configurer la station de façon à minimiser les nuisances (travailler le positionnement des bâtiments de façon à faire écran, éloigner les sources de bruit...). Des dispositifs anti-bruit pourront être mis en œuvre si nécessaire

- **Le sujet intégration paysagère**

RTE a présenté des exemples d'architecture de station de conversion existantes.

Aux questions sur la hauteur des bâtiments, RTE répond qu'il sera mené une étude architecturale comme pour la station de conversion de Baixas (66), et que les bâtiments devraient avoir une hauteur de 15 à 20 m.

La hauteur des bâtiments à Baixas est de 17 m.

IV. TABLE DE TRAVAIL (SUR CARTE)

Dominique Michelland (C3E) présente son diagnostic du territoire sur une carte.

A partir de cet état initial et des enjeux identifiés lors des études préalables, les participants sont invités à les compléter à partir de leur connaissance et usage du territoire. Les participants ont relevé ici les enjeux suivants :

- **Les habitations en proximité du poste existant** (lotissement « cité Edf »)
 - Crainte dévalorisation des biens immobiliers
 - Le bruit généré par la station de conversion en phase d'exploitation
 - Le bruit généré en phase travaux
 - Les accès au chantier et le trafic associé aux travaux (sécurité des enfants en particulier)
 - Impact visuel
- **Les bois**
 - Classés en EBC par la municipalité dans son PLU afin de les protéger. C'est une volonté affirmée depuis la création du poste de Cubnezais dans les années 1980.
 - Les chemins de randonnée départementaux qui le sillonnent qui en font un but de promenade
- **Le parcours de santé des Dougnes**

Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne
Compte-Rendu de l'atelier territorial de Cubnezais du 6 Novembre 2017

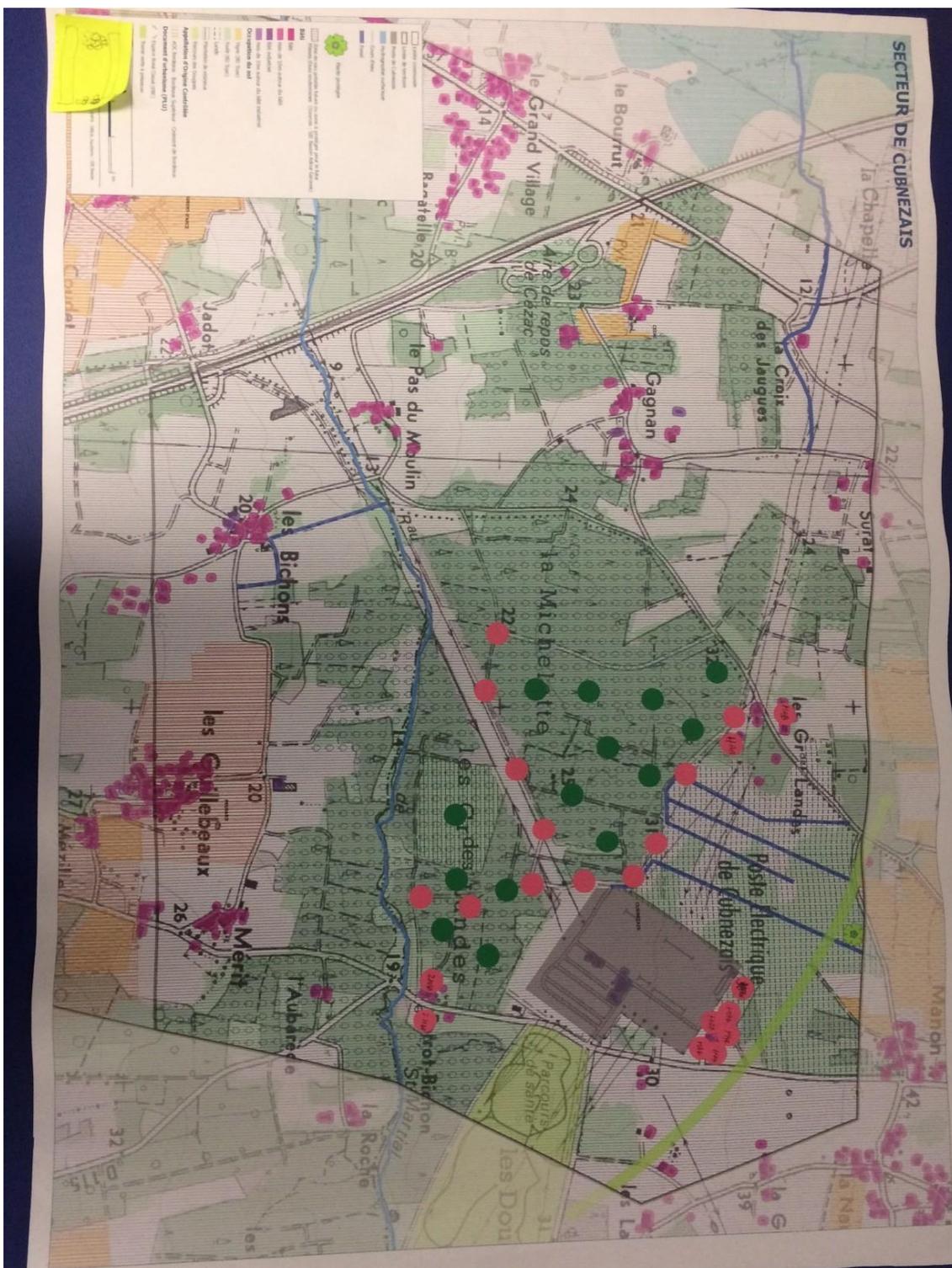


Dépassant les attendus du premier atelier, des possibilités d'implantation de la future station et de ses accès, et du tracé des liaisons ont fait l'objet d'échanges.

>>>>> Prochain atelier : le lundi 20 novembre 2017 à 18 h.

Propositions d'implantation de la station de conversion, tenant compte des remarques du présent atelier et avantages-inconvénients des propositions présentées.

Annexe 1 : Carte des enjeux complétés en séance



Légende :

- Gommettes vertes : Milieu naturel (espaces boisés classés)
- Gommettes roses : Milieu Humain :
 - Habitations
 - Chemins de randonnée dans les bois

Annexe 2 : Participants

RODRIGUES	Monsieur
FAUREAU	Monsieur
DEBUE	Monsieur
THOMAS	Monsieur
LALANNE	Monsieur
BILLA	Monsieur
MALLET	Monsieur
BENOIST	Monsieur
LESUR	Monsieur
BATARD	Madame
MANON	Madame
SOULIGNAC	Monsieur
DESPERIEZ	Monsieur
NICAULT	Monsieur